

Certification CLÉA

Valorisez vos acquis

Une certification au bénéfice des actifs et au service des entreprises reconnue sur le plan national. Un levier de compétitivité pour les entreprises et un moyen pour les salariés de faire reconnaître leurs compétences.

Pourquoi ?

- Valoriser ses acquis
- Obtenir un certificat interprofessionnel reconnu par tous les secteurs et par tous les acteurs
- Évoluer professionnellement
- Consolider le socle de connaissances et compétences professionnelles

Pour QUI ?

Pour tous les actifs qui souhaitent consolider leur capital confiance et démontrer leur envie d'évoluer et leur capacité à s'ouvrir à de nouvelles opportunités : accès à des formations, évolution vers un nouveau métier, changement de secteur d'activité.

Objectifs :

- Certifier l'ensemble des connaissances et compétences professionnelles du référentiel, qu'un individu, quel que soit son métier ou son secteur, doit maîtriser afin de favoriser son employabilité et son accès à la formation professionnelle
- Établir un plan d'action afin d'acquérir les connaissances et les compétences non acquises lors de l'évaluation préalable

Méthodes mobilisées :

Entretien individuel, Quiz, outil numérique dédié



Déroulé en 3 phases :

1. Une évaluation initiale : il s'agit de vous positionner au regard du référentiel de certification
2. Un parcours de formation éventuel : si l'évaluation initiale ne débouche pas sur l'obtention immédiate de la certification, un parcours de formation adapté est proposé
3. Une évaluation finale : il s'agit de vérifier que les compétences sont acquises à l'issue du parcours de formation

7 domaines :

1. Communiquer en français
2. Calculer, raisonner
3. Utiliser un ordinateur
4. Travailler en équipe
5. Travailler en autonomie
6. Apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement

Durée :

- Evaluation initiale : 7 h
- Evaluation finale : 2,5 h

Tarif :

- Evaluation initiale : 450€
- Evaluation finale : 250€

Évaluation :

Nos consultants interviennent uniquement sur les temps d'évaluation initiale et finale. Cela assure au candidat notre totale neutralité, puisque nous ne réalisons aucune formation. Si celle-ci est nécessaire, nous orientons les candidats vers les organismes de formation.

Financement :

- Plan de formation de l'entreprise
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- OPCO

Modalités d'accès : Prendre RV auprès d'un Conseiller du CIBC Bretagne

Pré-requis : Pas de pré-requis

cibc Bretagne

Inscription CPF